



 **RÉFÉRENCES**

- FORMACODE : 21060
- CPF : 2161

 **LIEU : Locaux du CFPPA, terrain d'application**

 **DURÉE & RYTHME :**
70 heures sur 2 semaines
Du lundi au vendredi
8h30-12h00 13h30-17h00

 **PUBLICS CONCERNÉS :**
Stagiaires BPREA

 **Groupe de 15 stagiaires maximum**

 **PREREQUIS :**
être inscrit-e en BPREA

 **100 %** de réussite à l'examen sur 24 candidats présentés (2024)

 **100 %** de satisfaction sur les réponses obtenues 6 stagiaires sur 28 (2023/2024)

UCARE Mettre en œuvre une animation dans l'entreprise agricole : " Transmettre les usages traditionnels des plantes médicinales "

 Formation diplômante en présentiel - UCARE DU BPREA

Du 7 au 18 avril 2025

UCARE accessible uniquement aux stagiaires inscrits en BPREA

OBJECTIFS

Répondre aux attentes des clients sur l'usage des plantes médicinales lors de temps de partages (ateliers de transmission des savoirs sur les plantes médicinales, balades ethnobotaniques...), à travers l'apprentissage de l'histoire de l'herboristerie et de l'ethnobotanique, en tenant compte des risques toxicologiques des plantes et de la réglementation en vigueur.

Compétences visées :

- connaître les vertus des plantes médicinales locales à travers l'introduction de l'ethnobotanique
- connaître l'histoire de l'herboristerie en France et l'actualité concernant son renouveau
- savoir créer des ateliers de transmission des savoirs sur les plantes médicinales (pédagogie, communication, supports, thématiques...)
- savoir utiliser une bibliographie de référence autour des plantes médicinales pour communiquer avec son public et sa clientèle
- distinguer les risques toxicologiques spécifiques des plantes médicinales et toxiques

CONTENU DE LA FORMATION

- Ethnobotanique appliquée aux plantes médicinales, balades ethnobotaniques (14H)
- Médecine traditionnelle chinoise, adaptation à notre flore locale (3,5H)
- Historique de l'herboristerie et situation juridique actuelle (7H)
- Apprentissage de la conception d'ateliers de transmission autour des plantes médicinales et de leurs usages et retours d'expérience de paysans-herboristes. Il vous sera demandé de réaliser par petits groupes un atelier de transmission des savoirs que vous présenterez le dernier jour de l'UCARE (24,5H)
- Plantes d'intérêt et usages traditionnels (7H)
- Recherche bibliographique pertinente et fiable sur les vertus des plantes médicinales (3,5H)
- Reconnaissance de drogues sèches (3,5H)
- Risques toxicologiques spécifiques des plantes médicinales et toxiques (7H)

Intervenants-es :

- T. Thévenin, paysan herboriste, président de la FPH
- J-B. Gallé, producteur, Dr en Pharmacie et en pharmacognosie, co porte-parole des SIMPLES
- M. Lett, ethnobotaniste
- G. Lemoine, animateur, ethnobotaniste, jardinier
- S. Wiest, paysanne herboriste
- J. Walek, formatrice en herboristerie au CFPPA
- F. Labussière, formateur PPAM et botanique au CFPPA



RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Philippe BIZEUL, directeur
04 75 26 65 90 | philippe.bizeul@educagri.fr

Juliette WALEK, référente pédagogique
04 75 26 90 44 | juliette.walek@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative
04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour les stagiaires en BPREA d'autres centres : le coordinateur doit compléter et retourner par mail la Fiche inscription UCARE 2025 - STAGIAIRE BP

POURSUITES ET DÉBOUCHÉS

- Activités agricoles
- Installation ou salariat sur une exploitation agricole
- Entreprenariat

Activité visée : conduire une activité d'animation en transmission des usages traditionnels des plantes médicinales complémentaire d'un atelier de production et/ou de cueillette et/ou de transformation de PPAM

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Déplacements à votre charge à prévoir pour la sortie ethnobotanique (Nyons et alentours).



Formation ouverte à partir de 10 stagiaires,
le CFPPA se réserve le droit d'annuler la formation
en cas d'effectif insuffisant.

VALIDATION DES COMPÉTENCES

Évaluation des acquis des stagiaires : pratique avec entretien d'explicitation basé sur un travail réalisé au cours de la formation.

Il vous sera demandé de réaliser par petits groupes un atelier de transmission des savoirs que vous présenterez le dernier jour de l'UCARE.

Validation de l'UCARE Mettre en oeuvre une animation dans l'entreprise agricole du BPREA (N° RNCP 38093 | Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, date de publication 13/10/2023)

Évaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan écrit en fin de formation.

MATÉRIELS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Prêt d'ouvrages spécifiques
- Drogier pédagogique
- Jardin botanique pédagogique de plantes médicinales sur le terrain du CFPPA
- Salle informatique et CDI

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Recherches bibliographiques
- Travaux de mise en pratique
- Travaux en sous-groupe
- Exposé
- Travaux en sous-groupes avec exposé : réalisation d'un atelier de transmission à présenter au groupe

INFORMATIONS PRATIQUES (hébergement, accessibilité) :
DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET
WWW.CFPPA-NYONS.FR

